

Avis adopté

Séance plénière du 25 octobre 2023

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste
Rapport annuel sur l'état de la France en 2023

Déclaration du groupe Entreprises

Dans un contexte international et national particulièrement difficile, traduisant des fractures accrues au sein de la société, cette nouvelle mouture du rapport annuel du CESE sur l'état de la France est marquante à plusieurs titres. Fruit d'une réflexion collective, ce rapport permet de révéler et d'analyser, les sujets d'importances majeures pour la société civile organisée et leur impact sur les Français et les Françaises, en 2023. La variété et la densité des thèmes abordés, illustrées par le recours inédit à un sondage mené en septembre dernier, éclairent ainsi l'état de la société civile.

Au-delà du constat toujours réaffirmé d'une France en prise avec des inégalités sociales croissantes, il apporte des pistes de réflexion pour mieux prendre en compte ces signaux d'alerte. Parmi ceux-ci, l'adaptation aux évolutions du climat, source d'anxiété pour une part non négligeable de la population, est incontournable.

C'est pourquoi le focus sur la CSRD est un point majeur du RAEF 2023. Il met clairement en évidence les paradoxes et l'extrême complexité à vouloir renforcer les règles européennes en matière de durabilité mais aussi les contraintes engendrées sur les entreprises et sur le consommateur final.

Afin de normaliser l'information extra-financière, la directive CSRD introduit une obligation de reporting et pour la première fois de vérification d'informations normées en matière de durabilité pour une grande partie des entreprises européennes. Celles-ci, déjà très engagées en ce sens, partagent l'objectif d'encourager les investissements durables en améliorant la comparabilité et la fiabilité des informations extra-financières. Pour les entreprises, la CSRD doit être appréhendée comme un véritable outil stratégique permettant de valoriser leurs atouts en matière sociale et environnementale, vis-à-vis de concurrents extra-européens moins performants sur ces deux aspects.

Mais pour s'engager pleinement dans une trajectoire de durabilité, les entreprises rappellent qu'elles devront être accompagnées. Le groupe Entreprises appuie ainsi l'analyse faite dans le rapport selon laquelle le renforcement réglementaire des obligations de reporting extra-financier pour les entreprises et les investisseurs risque de complexifier la charge des entreprises. Et cela est particulièrement vrai pour les TPE et PME, doublement pénalisées :

- D'une part, en raison des effets de seuils pour celles se situant près du seuil de 250 et qui n'ont pas forcément les moyens humains et financiers pour répondre à de telles obligations de reporting ;
- D'autre part, en raison d'un effet de ruissellement. Les PME vont devoir faire face à une augmentation des demandes d'information sur la durabilité, de la part des anques et des grandes entreprises dont elles sont sous-traitantes.

Par ailleurs, le groupe Entreprises alerte sur la multiplicité des textes réglementaires (Green deal, devoir de vigilance, finance durable) qui se superposent les uns aux autres avec souvent des articulations incertaines et source d'illisibilité pour les entreprises. Il est donc opportun de clarifier la cohérence de ces textes dans leur mise en application.

Sur les autres focus abordés dans le RAEF, le groupe Entreprises soutient le fait d'accroître les financements favorisant une politique de plein emploi dans les quartiers prioritaires de la ville. Cela nécessite notamment pour le public jeune une attention particulière.

Le groupe Entreprises se félicite du choix de cibler la production d'énergies renouvelables. Les entreprises ont besoin d'un cadre clair : outils de renforcement de la compétitivité, signaux pour l'innovation, accompagnement des transitions professionnelles, économiques et sociales. Pour réussir, le pilotage de cette transition doit mettre en cohérence l'ambition avec les moyens, le rythme, la situation climatique et économique de la France et les coûts pour chacun des acteurs. Le groupe Entreprises est donc favorable à l'amélioration des indicateurs de suivi et à la nécessité d'assurer un pilotage transparent : tout tableau de bord, ou toute étude d'impact doit conduire à identifier et comparer des trajectoires réalistes pour atteindre l'objectif final.

Enfin, le groupe Entreprises approuve la proposition d'améliorer fortement les conditions du développement de la R&D en France aussi bien par les PME, ETI que les grandes entreprises, avec un accompagnement public adapté (et un rattrapage de cet accompagnement pour les ETI). L'amélioration tangible de cet effort de recherche participera effectivement d'un regain d'attractivité des investisseurs étrangers et pourrait contribuer à inverser la tendance au recul, depuis 2016, de la performance des systèmes d'innovation en France.

Saluant le travail de la rapporteure sur ce sujet multi dimensionnel, **le groupe Entreprises vote favorablement cet avis.**